



Cher(e)s membres de la FEGEPRO,

Conformément à [nos statuts](#), j'ai le plaisir d'inviter tout membre en ordre de cotisation à notre assemblée générale qui se déroulera le samedi 28/01/2023 à Namur dans les locaux de U.Namur. L'adresse précise vous sera communiquée sur le site ainsi que sur notre page Facebook.

Cette assemblée générale annuelle a pour objectif entre autres de désigner les membres effectifs qui forment le comité de pilotage qui se réunit en général 2 fois par an pour organiser la préparation et la publication des outils que nous mettons à votre disposition : revue de presse, newsletters, site internet, page Facebook et une fois par an la Revue GEO ainsi que l'organisation du Congrès des Sciences et Géographie.

Conformément aux statuts, une fois tous les 2 ans, le comité de pilotage désigne en son sein l'organe d'administration qui va assurer la structure administrative de notre ASBL. Vous retrouverez les compositions actuelles du comité de pilotage et de l'organe d'administration au verso de la version papier de la page terminale de la Newsletter bimestrielle ou sur le site

Cette assemblée générale procèdera à l'élection pour un mandat de 2 ans du comité de pilotage qui, selon les statuts, désignera par vote secret en son sein les membres de l'organe d'administration.

« Article 13. (de nos statuts)

*Au sein de ce comité de pilotage, il est élu minimum 3 administrateurs qui forment l'organe d'administration de la FEGEPRO et qui sont chargés de la gestion journalière, administrative et financière de l'association. Cet organe comprend un président, un secrétaire général, un trésorier et éventuellement 2 vice-présidents. Ils sont élus au scrutin secret à la majorité simple et pour une durée de deux ans. Ils sont rééligibles. »*

Afin de pouvoir procéder à cette élection pour les postes statutaires, il est demandé aux membres du comité de pilotage de faire parvenir par mail au-secrétariat leur candidature pour les postes de Président, Vice-président, Secrétaire et Trésorier avant le 15 janvier 2023.

Cette procédure permet de veiller à la bonne gestion administrative et financière de notre ASBL afin de pouvoir continuer la mission pour laquelle vous nous faites confiance.

Afin de pouvoir toujours nous soutenir et assurer une continuité dans l'acheminement des différents supports dont le GEO qui paraîtra en décembre 2022, merci de penser dès maintenant à renouveler votre cotisation via la page dédiée sur le site.

Meilleures salutations à toutes et tous,

*JF Close-Lecocq*

*Président*